



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Colmar, le 01/03/2022

Accueil des déplacés ukrainiens Coordination départementale

A la demande du Président de la République, Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur, Emmanuelle WARGON, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du logement et Marlène SCHIAPPA, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, ont réuni ce midi les préfets et les services compétents au sujet de l'accueil des Ukrainiens fuyant leur pays.

Comme demandé lors de cette réunion, Louis LAUGIER, préfet du Haut-Rhin a écrit ce mardi à l'ensemble des élus du département afin de les inviter à faire remonter à la préfecture les initiatives et solutions envisagées à leur niveau en lien avec le secteur associatif pour accueillir l'arrivée potentielle de déplacés ukrainiens.

Cette démarche vise à organiser dans le département l'accueil de ces populations dans les meilleures conditions, en lien avec les collectivités territoriales. Il s'agit de construire avec les élus un dispositif d'accueil qui réponde aux engagements de notre pays et à l'élan de solidarité qui se manifeste sur le territoire. Pour les citoyens qui souhaiteraient proposer leur aide, ils sont invités à contacter le maire de leur commune.

Le préfet a par ailleurs attiré l'attention des élus sur le risque élevé de cyberattaque pouvant atteindre leurs structures. Il les a appelés à la plus grande vigilance dans l'utilisation de leurs outils numériques (site internet, messagerie, téléphonie...).

Bureau du protocole et de la communication interministérielle

Préfecture du Haut-Rhin

Tél. : 03 89 29 20 05 – 03 89 29 21 06 – 06 08 23 79 20 – 06 60 15 72 12

Mél. : pref-communication@haut-rhin.gouv.fr